

Solidaires

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP



> S'ENGAGER

Les PEP 56, fiers de leur action pour les migrants



> ÉDUCATION & LOISIRS

3 exemples : parcours éducatifs et inclusion

> QUESTION DE SENS Autour des colos

Interview de Patrick KANNER,
Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

p8

« **LES COLONIES DE VACANCES**
LIEU PRIVILÉGIÉ DE LA RENCONTRE »



SOMMAIRE

- Nomination de Jean Pierre VILLAIN au CNCPH p. 3
- Les PEP 56, fiers de leur action pour les migrants p. 4
- Les PEP 29 au service de l'accompagnement des mineurs isolés étrangers p. 5
- Les PEP 66 Accueillir des enfants sourds en milieu ordinaire. p. 6
- Les PEP 21 : 100 ans et ce n'est qu'un début. p. 7
- Question de sens autour des colos
- Interview Patrick Kanner p. 8
- Interview Michelle Demessine p. 10
- Interview Jacques Durand p. 11
- 3 exemples : parcours éducatifs et inclusion p. 12
- Les propositions des PEP p. 13
- Interview Etienne Petitmengin p. 14

Le magazine de la Fédération Générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org • **Directeur de la publication** : Jean-Pierre Villain • **Responsable de la rédaction** : Agnès Bathiany • **Rédaction** : Association R.E.V.E • **Coordination** : Malika Haddag
Conception-réalisation : Obea Communication • **Photos** : DR - Istock Images® • **Routage** : Lamifilm (35) • **ISSN** : en cours • **Commission paritaire** : en cours.

ÉDITO



« REMETTRE LES LOISIRS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE »

La Fédération Générale des PEP s'est engagée pour la construction d'une société inclusive en mobilisant son réseau dans les secteurs de la santé, du social, du médico-social, de l'éducation, des vacances et des loisirs. L'ensemble des actions portées par les associations PEP favorisent l'accompagnement et l'inclusion de tous (enfants, jeunes, adultes, seniors) dans la société.

Une société inclusive ne se donne pas, elle se construit, à l'école, dans le monde du travail mais également sur les temps de loisirs et de vacances. Ces temps libres offrent d'ailleurs l'opportunité de fréquenter d'autres espaces que ceux du quotidien, avec d'autres règles, peut-être moins de contraintes sociales, favorisant ainsi la construction de cette société inclusive. Pourtant, au regard des inégalités croissantes dans notre société, la question des loisirs, et plus particulièrement des vacances est reléguée à la condition d'accessoire. La seconde édition du Baromètre PEP de la société inclusive publiée en novembre 2015, en partenariat avec TNS-Sofres, est à cet égard éloquente. Pour la deuxième année consécutive, les loisirs sont classés derniers parmi les priorités des Français (avec une quinzaine d'autres activités). Au fil des crises économiques, la société a été marquée par les inégalités les peurs ce qui explique que les Français se soient centrés sur l'emploi, l'accès au logement et la scolarité.

Or le questionnement actuel sur le lien social et le vivre ensemble souligne la nécessité de remettre ces temps de loisirs sur le devant de la scène. Les autorités publiques, les associations de solidarité et d'éducation populaire doivent plus que jamais s'engager pour favoriser l'accès de tous aux loisirs et plus particulièrement aux vacances.

1936, création des congés payés.

80 ans plus tard, combien d'enfants, de jeunes, sont-ils contraints de rester au pied de leur immeuble, ou tout simplement dans un quotidien qui borde leur imaginaire alors que d'autres partent là où il ne semble pas possible d'aller autrement que par la

médiation d'écrans hypnotiseurs ? En 2011 (enquête Ovlej), près de 3 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas partis en vacances pour 4 nuits au moins et 2 millions d'entre eux n'ont pas quitté leur domicile au moins une nuit.

Il est temps de réhabiliter les modes de départs collectifs dans l'opinion. Et il est impérieux que chacun, gouvernement, collectivités locales, comités d'entreprises et associations d'éducation populaire s'engagent pour démocratiser l'accès aux vacances tout en étant vigilant pour que ce temps où se forge la société soit un réel creuset.

Méfions-nous que ce temps ne reproduise voire ne renforce les écarts sociaux. A cet égard, une politique volontariste relative aux coûts et à la qualité de l'offre doit être menée. L'utilité sociale des colonies de vacances doit être effective et reconnue. Ces séjours offrent un temps privilégié pour l'échange, la découverte de l'ailleurs, de l'autre et de soi. Ils constituent ainsi un formidable support pour les apprentissages et pour la construction d'une identité commune.

Les PEP agissent dans le domaine du handicap, et peuvent témoigner que, s'agissant de l'accès aux loisirs des enfants en situation de handicap, des freins et difficultés demeurent aussi bien pour les vacances que pour l'accueil sur les temps péri et extra-scolaires. Car ces questions ne sont pas prioritaires pour les familles dont les préoccupations touchent, en premier lieu, les soins et la scolarisation de leur enfant.

Gilles LECHEVALLIER
Vice-président de la Fédération générale des PEP, chargé du DEL



Jean Pierre Villain nommé vice-président du CNCPH.

Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées vient d'élire le président des PEP, vice président. Le CNCPH se définit comme un cadre privilégié de dialogue entre les organisations représentatives des citoyens en situation de handicap et les différentes composantes de la société, ainsi que l'un des principaux lieux où peuvent se concevoir les initiatives permettant la meilleure prise en compte possible de la question du handicap par la société. Interview.

Solidaires : Quelle signification donnez-vous à votre nomination au poste de vice président au CNCPH, autant pour vous que pour les PEP ?

Jean-Pierre Villain : Tout d'abord, c'est un grand honneur qui est fait à la fédération, à son réseau, à ses militants et une récompense du travail fourni depuis des années. Cet engagement a été valorisé car depuis des années nous sommes un fer de lance du militantisme pour une société inclusive. Nous avons été parmi les plus farouches militants pour faire inscrire dans la loi de refondation de l'école de la République, la détermination d'école inclusive que nous avons d'ailleurs réussi à obtenir. Autre raison de cette valorisation : les Rencontres que nous avons mises en place, et en particulier l'évènement du Palais Brongniart (Centenaire des PEP) qui ont été très largement ouvertes à toute la société. Grâce au dynamisme de notre réseau, nous avons eu des intervenants de très grande qualité, et je suis persuadé que cela a contribué à nous attribuer une place plus affirmée dans le monde du médico-social. On peut dire que c'est une nouvelle étape après les rencontres de 2013 où nous avons signé la première convention de notre histoire entre la fédération des PEP et le ministère en charge des personnes en situation de handicap. Donc, dans la continuité nous franchissons un nouveau palier dans cette reconnaissance. Enfin, je dirais que les PEP ont une spécificité organisationnelle par rapport à toutes les associations qui se sont impliquées dans la société et l'école inclusive or il y en a 200 en France. Les PEP ont une approche globale de la personne, elles ne la réduisent jamais à son handicap et ont toujours le souci d'être attentives aux besoins et aux attentes de chacun. Ceci se traduit dans son organisation par la mise en place de deux grands secteurs (éducation et loisirs et secteur médico-social) qui travaillent en étroite coopération en permanence.

Solidaires : Pourriez-vous nous rappeler les caractéristiques de ce que vous appelez une société inclusive ?

Jean-Pierre Villain : Une société inclusive est une société à l'écoute de la personne, une société qui prend en compte ses besoins et ses attentes et qui

l'accompagne. On ne décide pas pour la personne. On ne peut plus être dans une logique de filières où on affecte un enfant en situation de handicap dans un établissement spécialisé. Dans ce cas, on réduit l'enfant à son handicap au lieu d'être attentif à son projet, à ses attentes et à son parcours. C'est pourquoi on ne parle plus de placement mais de plateformes qui sont le lieu des coopérations et coordinations indispensables.

Solidaires : Comment inscrivez vous la société inclusive dans le domaine des loisirs ?

Jean-Pierre Villain : Nous avons le souci depuis très longtemps de faire en sorte que les activités de loisirs, ne soient plus exclues pour les enfants en situation de handicap. C'est ce que nous faisons, par exemple, au Poney Club de La Ducherais en Loire Atlantique ou au centre du Grau du Roi dans le Gard (Activités maritimes).

Nous avons une longue expérience qui intéresse particulièrement Ségolène Neuville, Secrétaire d'état en charge des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, et Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Une collaboration tripartite se met en place entre le ministère en charge des personnes en situation de handicap, le ministère de la jeunesse et des sports, et la Fédération des PEP. Nous travaillons pour mettre en place de nouveaux dispositifs pour favoriser la possibilité d'accès à quasiment tous les sports pour les enfants en situation de handicap. Nous avons commencé à développer l'idée de « Pôles Ressources Loisirs Handicap » qui seront des centres de concentration de l'information qui sera diffusée au grand public et aux professionnels. Jusqu'à présent on parlait beaucoup de médico-social, de scolarisation, mais on avait tendance à minorer l'importance des activités de loisirs pour les enfants qui sont très importantes pour leur propre développement. Et notre organisation favorise un investissement de notre part dans ce domaine.

“

Une société inclusive est une société à l'écoute de la personne, une société qui prend en compte ses besoins et ses attentes et qui l'accompagne. »



Les PEP 56

FIERS DE LEUR ACTION POUR LES MIGRANTS

Les PEP 56 (Morbihan) se sont lancés dans un vaste projet d'accueil de migrants. Simone Rabault, membre du Conseil d'Administration nous raconte cette expérience solidaire. On découvre comment, sous l'impulsion des PEP, c'est toute une région qui se mobilise.

Solidaires : Quel était l'état d'esprit des bénévoles et des migrants quand vous vous êtes engagés dans ce projet ?

Simone Rabault : Au-delà du dispositif d'hébergement des migrants financé par la préfecture, l'objectif de notre démarche était de les accueillir dans un cadre bienveillant. Le premier réflexe de certains était de vouloir retourner à Calais où ils étaient en groupe. Une fois arrivés à Sarzeau, ils ont eu le sentiment d'être seuls au milieu d'un no man's land.

Il est vrai que cette station balnéaire subit une forte baisse d'activité et de fréquentation de novembre à février. Par ailleurs, certains habitants de la commune affichaient une très forte réticence à l'accueil de migrants à côté de chez eux.

Progressivement, nous avons entrepris une démarche de sensibilisation des migrants aux dispositifs d'accueils envisageables en France.

A ce stade de leurs parcours, ces gens, qui ont tout perdu, ne savent pas encore s'ils veulent s'installer en France. Ils ignorent si leurs demandes vont être acceptées et s'ils seront accueillis dans notre pays.

Solidaires : Quel a été le rôle des nombreux bénévoles auprès des migrants, lors de l'accueil au centre des PEP 56 ?

Simone Rabault : Nous avons le souci de « nourrir » les espaces vides des migrants. La mise à disposition du centre de Sarzeau nous a permis de leur offrir un niveau de confort correct.

Notre volonté a été de répondre à leur « rien à faire ». Nous avons donc

commencé par mettre en place des cours de français puisque, leur première demande a été de s'initier à la langue.

Nous avons poursuivi notre accompagnement en réalisant « une initiation sociale ». Ils avaient besoin de téléphones, de savoir qu'en se rendant chez le médecin, on ne reçoit pas de médicaments, de comprendre qu'en entendant un feu d'artifices ce n'est pas la guerre etc.

L'initiation aux codes de notre société était indispensable, en particulier pour les premiers migrants d'origine Soudanaise.

Nous tentions de les entourer du mieux possible c'est pourquoi, nous tenions à rendre accessible des activités ludiques tout en respectant leurs attentes et leurs demandes. Nous n'étions pas dans la projection de notre propre désir sur eux !

Chaque bénévole, avec ses moyens, a essayé de répondre aux besoins des migrants. Par exemple, nous avons des traducteurs qui facilitaient la communication. Des cyclistes, des pongistes, des assistantes maternelles proposaient également des activités.

Soulignons aussi le bon cœur des acteurs locaux qui ont soutenu notre action. Les coiffeurs ont offert des coupes gratuites, le cinéma a fait dons de tickets, le Football Club de Lorient a donné des billets pour permettre aux migrants d'assister à l'un de ses matchs. Toutes les entreprises, commerçants, artisans du territoire morbihannais que nous avons sollicités ont accepté de nous apporter leur contribution. Nous avons été capable de

créer des temps forts de partage entre bénévoles et migrants.

Solidaires : Quel est, selon vous, le bilan de l'action menée à Sarzeau ?

Simone Rabault : Chaque bénévole, dans un élan d'humanité, a assuré son rôle le plus chaleureusement possible. En respectant l'autre, sans imposer les choses, mais simplement en lui apportant ce dont il a envie, on peut réussir.

Voilà les aspects sur lesquels je me suis focalisée, pendant toutes ces semaines, en tenant un rôle de coordinatrice.

Des liens, entre les bénévoles et les migrants, se sont noués et se perpétuent aujourd'hui. Les bénévoles rendent visite régulièrement à quelques migrants installés à Pontivy ou à Vannes.

Certains ont obtenu le statut de réfugiés. Toutes les personnes ayant séjournées à Sarzeau, sont aujourd'hui prises en charge et suivies sur le plan administratif. Entre le 12 novembre 2015 et le 16 février 2016, 36 migrants ont été hébergés au centre des PEP56.

L'association des PEP 56 a rassemblé des gens, de tous milieux, autour d'un projet qui s'est progressivement orienté vers un réel mouvement solidaire et citoyen.

La force de la preuve apportée par cette expérience confère maintenant la légitimité nécessaire pour pouvoir mener et gérer, à nouveau, l'accueil d'autres migrants.

Propos recueillis par Leslie Le Gal, responsable Marketing et Communication PEP 56



Les PEP 29

AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale TRI LIAMM, fondé par l'association départementale des PEP 29 avec deux associations Finistériennes (Avel Mor et Ribinad) s'investit depuis juin 2014 dans l'accueil de Mineurs Isolés Etrangers (MIE), via la création d'un dispositif dédié : le SAMIE Kalon Ar Bed. (S.K.A.B.)

Implanté en Finistère sud, le S.K.A.B. accueille 14 jeunes à Quimper, 14 à Concarneau et 13 à Quimperlé, hébergés en appartement collectifs ou autonomes.

Cette organisation nécessite une coordination forte entre chaque site d'accueil qui intègre à la fois, le contexte et l'environnement de chaque territoire et la nécessité de mettre en œuvre des actions communes, mutualistes et cohérentes.

Aujourd'hui, le Samie Kalon Ar Bed (« cœur du pays » en breton) a développé une certaine expertise en matière d'accompagnement de ces mineurs, coordonnant ses actions avec l'Aide Sociale à l'Enfance et développant un maillage partenarial indispensable pour la mise en œuvre des projets de vie des MIE.

Les jeunes étrangers isolés, accueillis depuis le mois de juin 2014 sont en pleine construction de leur identité, dans le temps de l'immédiateté, de l'urgence administrative, et de l'adaptation avec, *in fine*, une injonction à l'intégration.

Bien que la notion de « Mineurs Isolés Etrangers » ne connait pas de définition explicite en droit français, un mineur seul et étranger arrivant en France, sans représentant légal et sans proche pour l'accueillir, doit être considéré comme un enfant en danger et relève donc du cadre de la protection de l'enfance. Néanmoins, en tant que non nationaux, les MIE relèvent également des dispositions légales en matière de droit des étrangers.

Il a donc paru important de penser leur accompagnement à travers un personnel socio-éducatif qualifié et à même de répondre rapidement aux problématiques spécifiques de ces mineurs.

La prise en charge éducative se double d'un réel accompagnement psychologique incluant évaluation et accompagnement par six éducateurs spécialisés et une directrice de projet pouvant activer des réseaux efficaces à l'échelle territoriale, régionale et nationale.

Ouvert depuis le 1^{er} juin 2014, le S.K.A.B., habilité dans un premier temps pour accueillir 24 jeunes de 15 à 18 ans, a augmenté sa capacité d'accueil en janvier 2015 en réponse à un appel à projet du Conseil départemental du Finistère et accompagne à ce jour 41 jeunes de 11 nationalités différentes (90% issus d'Afrique subsaharienne).

Le SAMIE Kalon Ar Bed développe un parrainage avec une quinzaine de familles qui accueillent régulièrement les jeunes pour des week end ou des vacances.

Tout comme l'accueil, la sortie du dispositif est une étape importante dans l'accompagnement des mineurs accueillis.

Tous les jeunes sont informés des démarches administratives à réaliser en vue de régulariser leur séjour à leur majorité, soit pour une demande d'asile soit pour une demande de titre de séjour.

L'accompagnement se poursuit pour certains d'entre eux au-delà des 18 ans.

Ce projet initié il y a deux ans diversifie l'engagement de notre association départementale et met en relief une nouvelle forme de réponse qui affirme nos valeurs de solidarité.

Fournir aux jeunes :

- un environnement sécurisé
- des conditions de vie décentes.

Rendre les jeunes acteurs de leur projet de vie en élaborant un accompagnement éducatif adapté à leur problématique.

Accompagner les jeunes vers une insertion et une intégration réussie (sociale, culturelle, scolaire, professionnelle).

Permettre aux jeunes d'acquérir des compétences qui leur seront utiles quelle que soit leur situation administrative.



Ces quatre objectifs correspondent à nos obligations légales et visent à offrir une prise en charge éducative adaptée à la situation individuelle de chaque jeune accueilli.

L'objectif du service sera principalement de leur permettre d'acquérir un bagage éducatif, professionnel, culturel utile pour leur avenir.



Les PEP 66

ACCUEILLIR DES ENFANTS SOURDS EN MILIEU ORDINAIRE

Comment faire pour que des enfants souffrant de surdité se sentent à leur place en milieu scolaire ordinaire ? Depuis plus de 25 ans maintenant, la « Section Accueil Surdité » (S.A.S.) Paul Eluard des PEP66 apporte ses propres éléments de réponses.

« C'est la mission de tous les S.E.A. [Service d'Éducation Auditive], explique le directeur du service d'éducation surdité, visuel et moteur, Thierry Brunel. Il faut qu'on intervienne au plus près de là où sont les enfants, cela signifie concrètement à l'école, au collège, parfois en centre de loisirs. Pour les plus petits, ça peut être en crèche ou chez la nounou. Concernant les rééducations qu'ils auraient eu s'ils avaient été dans un institut à « l'ancienne », et bien maintenant, ils les ont là où ils sont ». Dans le même temps, il faut que les interventions soient le moins stigmatisantes possibles pour les enfants handicapés. « Nous devons faire en sorte qu'ils soient comme les autres, nous dit Thierry Brunel, mais pour autant, il ne faut pas que les profs ou les AVS [Animateurs de Vie Sociale] oublient quels sont leurs besoins. C'est un équilibre à trouver ».

Pour faire en sorte que cette volonté d'école inclusive fonctionne, le S.E.A. travaille main dans

la main avec des éducateurs référents, qui sont l'interface entre les rééducateurs et l'école, les profs, les instits et évidemment les familles. « Comme on dit, quand ça touche un gamin ça frappe toute la famille. On accompagne ces familles sur du long terme, parfois 10, 15 ans, c'est toute une histoire qui se fait et qui dure » ajoute Thierry Brunel.

Or, ce pari était loin d'être gagné d'avance. Les tous premiers SAPAD [Service d'Assistance Pédagogique A Domicile] étaient considérés comme des ovnis, car personne ne pensait que des enfants handicapés seraient lâchés dans la nature. Mais l'inclusion scolaire veut que ces enfants soient dans ces classes là.

L'école voit arriver chaque année de plus en plus d'enfants handicapés et on s'aperçoit que le travail des S.E.A. a quand même porté ses fruits. Ce qui semblait utopique au début s'est concrétisé au fil des années.

Par le biais du service d'éducation auditif, visuel et moteur, une centaine d'enfants sont pris en charge et poursuivent leur scolarité grâce aux différents services qui leurs sont proposés. Il reste malgré tout énormément de travail à fournir pour parvenir à une école totalement inclusive. « L'idéal serait qu'on n'ait plus besoin de nous. En Italie par exemple il n'y a quasiment plus du tout d'instituts médicaux sociaux, ils ont tout misé sur l'école. En France on n'est pas prêt de lâcher le boulot parce qu'il y a encore beaucoup de résistance de ci de là », conclue Thierry Brunel.

Ce n'est pas un hasard si son travail et celui du SEA Paul Eluard des PEP 66 ont été récompensés par le trophée de l'innovation FEHAP 2015 [Fédération des établissements hospitaliers & d'aide à la personne].

“

L'action de mes SESSAD est favorisée sur notre territoire grâce à l'implantation des PEP sur les PO depuis 1917, le centenaire approche... Mais il est dommage de constater que l'image des PEP s'oublie un peu, particulièrement chez les instits. N'ayant plus ce soutien originel de l'école, il nous faut reconquérir le terrain de l'image. Mais les PEP66 préfèrent l'action à la communication. De la petite enfance avec le CAMSP à nos grands aînés avec les EHPAD, en passant par les jeunes handicapés, malades, en souffrances, placés, délinquants, mais aussi le secteur loisirs, périscolaire, cantines et l'insertion.

”

LES PEP 21 : 100 ANS ET CE N'EST QU'UN DÉBUT.

Les PEP 21 (Côte-d'Or) ont fêté, à leur tour, leur centième anniversaire. Acteurs et partenaires se sont retrouvés dans la Verrière du Grand Dijon. Objectif : évoquer ce qui a été fait et réfléchir sur... ce qui reste à faire.



Gérard Delfau



François Martin

Plusieurs conférences ont réuni un large public avant le cocktail et les discours officiels. Gérard Delfau, ancien sénateur et administrateur de la fédération ainsi que François Martin, ancien directeur du centre des Jacobeys et du Clos Chauveau (deux centres appartenant aux PEP 21) sont revenus sur ce qui fait la force de l'association à savoir ses valeurs : laïcité et solidarité pour une société toujours plus inclusive. Depuis 100 ans, les PEP sont intervenus dans de nombreux domaines comme l'éducation, la santé, l'insertion professionnelle, la culture, les loisirs et vacances. Un défi auquel s'attèlent aujourd'hui plus de 1300 employés repartis dans une cinquantaine d'établissements. Si de nos jours certains d'entre eux ont fermé leurs portes, comme le centre des Jacobeys, ce n'est que pour mieux rebondir en mettant en place d'autres structures, toujours

plus évolués comme le rappelle François Martin : « à partir des années 2000 sont intervenues de profondes modifications qui ont bouleversé le paysage. Les structures et leurs associations gestionnaires ont été placées devant un défi : s'adapter ou disparaître. Les PEP 21 avaient des atouts : une histoire riche de solidarité, une diversification et une grande qualité des actions, une bonne implantation locale, des liens étroits avec les administrations et les collectivités territoriales, ainsi qu'une base militante fidèle ». Le défi a été relevé : modernisation des outils de gestion, démarches qualité dans tous les domaines, signatures de CPOM (parmi les premiers), actions de formation très spécialisées, politique de proximité, travaux associatifs autour de la place de l'utilisateur.

Jillian Chabal





INTERVIEW

Patrick KANNER

« LES COLONIES DE VACANCES LIEU PRIVILÉGIÉ DE LA RENCONTRE »

Le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports est un fervent défenseur des colonies. Comme les PEP, Il est convaincu que « c'est en faisant travailler ensemble des professionnels d'horizons différents et des militants associatifs que l'on est capable d'innover et de progresser ».

Solidaires : Comme vous le savez, les PEP luttent pour une société inclusive. Comment atteindre cet objectif dans le domaine des loisirs et des colonies de vacances en particulier ?

Patrick Kanner : Vivre une colo ou un centre de loisirs avec des enfants différents de soi, c'est faire l'expérience de l'altérité et de la fraternité. On y apprend concrètement la vie en collectivité, une collectivité dans laquelle l'enfant ou l'adolescent est acteur, pas simple « passager ». Mais on voit bien que les familles ont besoin d'être convaincues car pour les colos,

comme pour l'école, l'entresoi rassure. Il faut dépasser les appréhensions et montrer que l'enfant a plus à apprendre dans un changement de cadre, dans la confrontation à la différence, que dans le confort de l'habitude et du connu. Nous devons travailler avec les acteurs qui sont face aux parents, les animateurs et les organisateurs, qui peuvent avoir besoin d'un accompagnement, d'un soutien, ou qu'on les aide à formaliser des réponses.

Solidaires : Comment agir pour que le droit aux loisirs et aux vacances soit garanti pour tous ?

Patrick Kanner : Beaucoup d'aides existent. Une réponse quantitative est toujours possible et sans doute nécessaire mais il me semble qu'il y a aussi un travail sur les mentalités à faire,

un travail d'information. Trop de familles ont intégré l'idée que les vacances, ce n'était que pour elles, pas pour leurs enfants. Alors à ces familles, il faut dire sans ambiguïté : votre enfant a le droit de participer à des temps de loisirs, que ce soit à l'accueil périscolaire, au centre de loisirs, en colo ou encore dans un club sportif. Il faut aussi convaincre les personnes qui encadrent ces structures que faire le choix de l'inclusion n'est pas un choix insurmontable, sans nier les difficultés que ce choix impliquera de lever. Il faut former, informer et rassurer. Dans certaines situations - je pense à l'accueil d'enfants handicapés ou malades, par exemple - il sera même nécessaire de faire appel à des personnes ayant des compétences adaptées pour assurer leur bonne prise en charge.

Solidaires : Pour ces différents objectifs, quelle est la place des associations telles que les PEP ?

Patrick Kanner : Les PEP ont plusieurs atouts pour contribuer à ces objectifs parce qu'elles ont fait le choix de mettre l'inclusion au cœur de leurs projets associatifs et éducatifs. C'est un choix militant que je tiens à saluer. Les PEP interviennent dans le champ des loisirs éducatifs mais aussi dans le secteur médico-social, il est ainsi possible de rencontrer les PEP à tous les âges de la vie, de la crèche au 3^{ème} âge, et quel que soit son niveau de dépendance. Cette vision globale est une véritable force pour construire une offre cohérente. Dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs on a beaucoup souligné l'importance de proposer des espaces de formations croisées aux différents acteurs du projet éducatif. Je suis convaincu que c'est en faisant travailler ensemble des professionnels d'horizons différents et des militants associatifs

“

Il faut dépasser les appréhensions et montrer que l'enfant a plus à apprendre dans un changement de cadre, dans la confrontation à la différence, que dans le confort de l'habitude et du connu. »



que l'on est capable d'innover et de progresser. La diversité des activités de la fédération générale des PEP et des personnes qui y participent est un creuset d'innovations.

de difficultés et les bonnes pratiques. Nous poursuivons ces expérimentations pendant l'été 2016 en ciblant l'accueil des jeunes handicapés, la mobilité locale des jeunes ultra-marins, et

Solidaires : De moins en moins de monde part en colonies, comment soutenir ce lieu essentiel pour construire le vivre ensemble ?

Patrick Kanner : À la suite du comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté du 6 mars 2015, mon ministère a initié un dispositif expérimental qui vise principalement à travailler sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs. Avec nos principaux partenaires, la CNAF, la Jeunesse au plein air (JPA), l'union nationale des associations de tourisme (UNAT) et le scoutisme français, nous avons souhaité soutenir des séjours accessibles à tous et favorables à toutes les mixités : sociale, territoriale, culturelle, de genre ainsi qu'entre enfants valides et handicapés. Les « colonies de vacances » (au sens large : colos, camps d'ados, camps de scoutisme, etc.) sont un espace privilégié de la rencontre et donc du « vivre ensemble ». Les évaluations des expérimentations conduites pendant l'été 2015 et les petites vacances, donnent des résultats intéressants, mettant en évidence les points

“

Dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs on a beaucoup souligné l'importance de proposer des espaces de formations croisées aux différents acteurs du projet éducatif. Je suis convaincu que c'est en faisant travailler ensemble des professionnels d'horizons différents et des militants associatifs que l'on est capable d'innover et de progresser... »

l'ancrage territorial des séjours. Nous lançons par ailleurs en juin une campagne de grande ampleur pour encourager les adolescents, les parents et les prescripteurs (collectivités locales et comités d'entreprises essentiellement) à faire le choix de la colo.



INTERVIEW

Michelle DEMESSINE

« LES COLONIES DE VACANCES SONT UN ENJEU POLITIQUE ET ÉDUCATIF »

Ancienne Secrétaire d'Etat au tourisme au gouvernement de Lionel Jospin, actuellement sénatrice du Nord, Michelle Demessine est présidente de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (U.N.A.T.) dont les PEP font partie. Il n'est pas question, rappelle-t-elle, d'abandonner les colonies de vacances.

Solidaires : Quel est l'avenir des colonies de vacances ?

Michelle Demessine : Si le départ en vacances est un droit pour tous, aujourd'hui seul 1 million d'enfants bénéficient chaque année d'un séjour en colonie de vacances, et 3 millions d'enfants et adolescents ne partent pas du tout. Face à ce constat inquiétant, l'UNAT avec les acteurs du secteur se mobilisent pour promouvoir les colos en France et faire de ce droit aux vacances une réalité pour les générations présentes et futures.

Pour de nombreux enfants et adolescents, les colos sont l'unique temps de vacances, un temps de découverte de territoires proches et/ou lointains, mais aussi un lieu et un temps de socialisation, d'émancipation, d'apprentissage, de responsabilisation et d'amusement. Les colos participent également de l'économie des territoires et permettent de préserver des emplois pérennes.

J'appelle donc à une remobilisation de tous les acteurs. C'est pourquoi, nous avons décidé de vous le proposer de manière solennelle à travers un manifeste^[1], coécrit avec la Jeunesse au Plein Air, qui rappelle que les colonies de vacances sont un enjeu politique et éducatif pour l'avenir de la jeunesse. Je vous encourage toutes et tous à vous en emparer, à le signer

et à le porter dans vos réseaux.

Il faut, en même temps, évaluer nos pratiques, innover, répondre aux nouvelles demandes et aspirations sociales, rechercher de nouvelles formes de mutualisation, de promotion et de solvabilisation de nos séjours, réfléchir aux transports, préserver

les centres de vacances, innover et coopérer pour les colos du XXI^{ème} siècle et répondre à nos 3 enjeux prioritaires : la cohésion sociale et la valorisation des colos pour tous, la structuration du secteur et le développement des partenariats.

Solidaires : Quelle est la place des colonies de vacances dans la construction identitaire des jeunes ?

Michelle Demessine : Les colos sont aujourd'hui majoritairement organisées par le secteur associatif sans but lucratif en France et à l'étranger pour des enfants et des jeunes allant de 4 à 17 ans. L'apport des colos à l'éducation de leurs enfants est reconnu par 75 % des parents en France^[2] pour :

- › Permettre à chaque enfant de vivre un temps de vacances en « liberté » sans ses parents, pour devenir plus autonome,
- › Apprendre à vivre ensemble car les colonies de vacances sont l'un des derniers espaces de la République où se rencontre la diversité de la population,
- › Accéder à la responsabilité non seulement pour les enfants mais aussi pour les jeunes qui les encadrent,
- › Expérimenter des activités culturelles et sportives,
- › Découvrir son environnement proche ou lointain, découvrir l'Europe et vivre la citoyenneté européenne au plus près.

Outre l'ambition éducative, les organisateurs de colonies de vacances adhérant à l'UNAT, tel que les PEP, partagent une spécificité : l'ambition sociale. Ils ont un projet qui permet à tous les enfants de partir y compris les populations les plus éloignées des vacances (familles paupérisées, enfants ayant un handicap, enfants résidant en foyers, etc.). Ces séjours caractérisent de manière forte la réussite du vivre-ensemble en France.

“

... préserver les centres de vacances, innover et coopérer pour les colos du XXI^{ème} siècle et répondre à nos 3 enjeux prioritaires : la cohésion sociale et la valorisation des colos pour tous, la structuration du secteur et le développement des partenariats. »

[1] Consultable sur le site de l'Unat : http://www.unat.asso.fr/sites/unat.asso.fr/files/UNAT_Actualites/fichiers/manifeste_05-11-15.pdf

[2] Sondage Harris Interactive pour La JPA, juin 2014



INTERVIEW

Jacques DURAND

« VIVE LES COLONIES ! »

La Jeunesse au Plein Air est la « Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents ». L'association en chiffres : 45 organisations confédérées, 101 comités départementaux, 26 unions ou coordinations régionales, 80 000 associations adhérentes. Universitaire, docteur en psychologie sociale, son président Jacques Durand explique pourquoi les colonies de vacances sont toujours aussi importantes pour nos sociétés.

Solidaires : Dans une société de surconsommation comme la nôtre, comment expliquez-vous que le concept simple des colonies de vacances ait toujours la cote ?

Jacques Durand : Notre société consumériste ne génère plus d'espérance, de rêve. Pourtant, elle est devenue, à elle seule, un idéal. Dans une communauté anomique, la surconsommation comble les vides du projet de société. Par ailleurs, des socio-styles s'affirment où familles et jeunes affichent leur identité. Des personnes se regroupent parce qu'elles partagent les mêmes opinions et conditions d'existence. Nous ne sommes plus en 1920 où, après les drames et les blessures de la guerre 14-18, militants et instituteurs créaient la première colonie de vacances des PEP avec pour objectif de « redonner la santé aux petits citoyens ». Dans une société meurtrie, mais forte de sa solidarité et de ses valeurs laïques, le séjour collectif répondait à une véritable satisfaction de besoins vitaux et sociaux des enfants.

Aujourd'hui, entre étiolement des valeurs républicaines, fragmentation sociale, désengagement des politiques publiques, offres commerciales de loisirs, surconsommation, déchirements idéologiques de l'éducation populaire, les colonies de vacances ont-elles toujours la cote ? Oui, pour trois raisons... dès lors que chacun en partage la conviction :

Pour l'enfant, la colo permet d'enchanter ses rêves d'aventures, de jeux, de partages, de découvertes, d'autonomie, de confrontations aux éléments naturels,

de liberté nourrie par des expériences fondatrices.

Pour les familles, un séjour collectif contribue à l'éducation du savoir-vivre ensemble de l'enfant, répond à son appétit d'appropriation de nouvelles activités et à ses désirs grandissants d'altérité.

“

Dans une communauté anomique, la surconsommation comble les vides du projet de société. Par ailleurs, des socio-styles s'affirment où familles et jeunes affichent leur identité »

Enfin, pour l'État et les collectivités, défendre les colonies de vacances, c'est affirmer une politique publique de séjours éducatifs valorisant les mixités sociales et intégrant les valeurs liées notamment à la santé, l'écocitoyenneté, au développement durable.

Solidaires : Cela étant, faut-il adapter les colonies de vacances aux évolutions sociétales ?

Jacques Durand : Oui. Prenons le seul exemple du monde hyper connecté. A l'occasion d'un séjour, des communautés virtuelles se créent : les jeunes postent un tweet, dialoguent sur Facebook,

échangent des messages sur WhatsApp. Deux formes de colos coexistent : la colo réelle, la main à la pâte ; la colo virtuelle, la main à l'écran. Avant, pendant et après le séjour, l'équipe éducative doit tenir compte de ces échanges électroniques. Oui, il faut adapter, apprendre à faire, à utiliser les différents outils et ce, dans le respect des règles de vie et des temps d'animation. Ce sont des supports de l'action éducative !

Solidaires : Quelles sont vos propositions pour garantir un avenir à cette école de la vie ?

Jacques Durand : Je vois sept axes à affirmer : conforter les liens de confiance avec les familles, maîtriser les coûts du séjour, rechercher des financements innovants en plus des aides existantes, élaborer en concertation le projet pédagogique, mettre en œuvre toutes les mixités, ancrer le séjour dans le développement territorial (ressources naturelles et patrimoniales, acteurs éducatifs, réseau AMAP), communiquer avec des partenaires.

Il faut aussi réécouter la chanson écrite par Boris Vian *La Complainte du progrès*. Ensemble, nous réenchanterons les rêves d'une société libérée de sa surconsommation et riche de ses colonies de vacances !



PEP 85 LE PORTEAU, OU LE DROIT AU RÉPIT

Les PEP 85 mettent en œuvre le « droit au répit ». Autrement dit, elles invitent des familles concernées par le handicap à passer des vacances ensemble, tout en proposant des temps d'activités spécifiques pour que la famille puisse disposer à la fois de temps de plaisir partagés avec la personne en situation de handicap et de temps de répit durant le séjour.

Le centre de vacances du Porteau a commencé à fonctionner avec des colonies de vacances puis a étendu son activité avec l'organisation de classes découvertes. En 2004, l'équipe d'encadrement a souhaité étendre sa mission sociale et diversifier ses activités en construisant, en lien avec le projet fédéral, des actions autour du handicap.

« Nous avons les bâtiments pour faire du collectif, explique Eric Marianne qui dirige ce centre. On s'est dit qu'on allait continuer à accueillir des groupes mais en ouvrant aux groupes handicap ou aux groupes famille de façon à rester dans l'esprit des PEP : social et éducatif. Et en même temps, il nous est apparu important que tous puissent avoir accès aux vacances, en adaptant nos tarifs grâce à un mécanisme de solidarité. »

Le centre du Porteau compte quatre bâtiments dont un construit en 2011 et dédié au handicap, en vue d'un projet d'adaptation du patrimoine, soutenu par le Conseil Régional.



3 EXEMPLES : PARCOURS ÉDU

PEP 89 PARTIR AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs 1.2.3 soleil d'Avallon organise chaque été des séjours courts destinés aux enfants de 5 à 12 ans durant le mois de juillet.

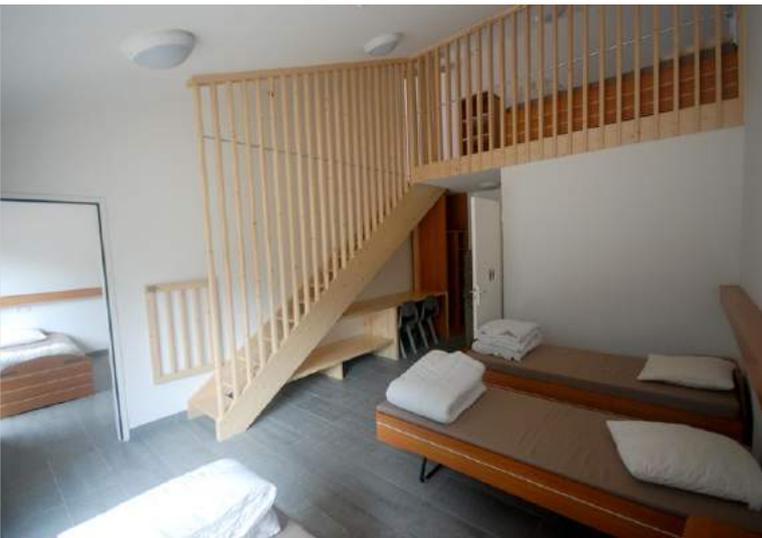
Ce projet émane de la demande directe, auprès de la structure, des familles qui avaient des difficultés pour faire partir leurs enfants en vacances.

La CAF (Caisse d'Allocation Familiale) de l'Yonne, partenaire de l'action, permet de proposer des tarifs en fonction du quotient familial de chacun : une véritable opportunité pour ces familles. De plus, ces courts séjours sont assurés par l'équipe habituelle du centre de loisirs ce qui rassure à la fois les enfants et les parents.

Cette année, trois séjours sont proposés : un séjour de huit jours à la mer, en tentes à Sarzeau (280 euros), et deux séjours de proximité de cinq jours dans un gîte proche des lacs de la forêt d'Orient (90 à 150 euros).

Par cette action, le centre de loisirs permet de faire le lien entre des actions de proximité et de mobilité ce qui favorise chaque année le parcours éducatif de cinquante enfants du territoire d'Avallon.





CATIFS ET INCLUSION

PEP 42

EN MILIEU ORDINAIRE POUR DES VACANCES EXTRAORDINAIRES

Les PEP 42 (Loire) organisent des séjours pour enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. Les relations entre enfants sont excellentes et des amitiés se tissent régulièrement aussi bien dans les séjours en inclusion qu'en vacances adaptées.

La recette du succès : ces départs en séjour sont conçus comme des projets individuels pour chaque enfant. « Nous maillons ce projet avec les familles, les travailleurs sociaux qui les suivent, les équipes éducatives, les financeurs », explique Emilie Durand, responsable DEL (Domaine Éducation et Loisirs) du département.

Pour certains enfants, le départ en vacances est donc l'aboutissement d'un travail représentant plusieurs mois de préparation. C'est pourquoi certaines associations du champ du handicap ont souhaité mettre en place des conventions de partenariat avec les PEP. « Nous montons une partie des dossiers d'aides financières pour les familles. Nous sommes attentifs à assurer une continuité éducative, ainsi par exemple si un enfant autiste travaille sur tablette pour communiquer au sein de son établissement, il part avec en séjour et l'équipe d'animateurs est formée à la bonne utilisation de cet outil par les éducateurs », ajoute Emilie Durand.

L'écoute est fondamentale. Il faut savoir entendre autant les familles que les partenaires mettre en place un maximum de réponses adaptées et innovantes. Ainsi, cette année, les PEP 42 ont-elles lancé leur premier séjour adapté adulte avec un encadrement de « 1 animateur pour 1 vacancier ». La demande provient des familles et de l'aide sociale pour assurer une continuité aux adolescents. « Ils partaient avec nous depuis plusieurs années et il devenaient majeurs », précise Emilie Durand. La difficulté première est liée au financement car pour un accompagnement de qualité il faut consacrer énormément de temps et ces actions sont chronophages. « Il faut donc trouver des financements de poste », confie la responsable DEL qui cherche un mécène...

Les propositions des PEP

La Fédération Générale des PEP poursuit son travail de représentation auprès des ministères et accentue son identification.

Les PEP ont pris part aux premières réunions d'un groupe de travail interministériel visant à élaborer des propositions pour développer l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap. La Fédération a été reçue d'une part par le cabinet du Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et d'autre part par Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat en charge des Personnes en situation de handicap et de la Lutte contre l'exclusion.

La transversalité des PEP, sur nos deux domaines d'activité, a été fortement appréciée et permis de nous positionner comme un acteur clé sur la problématique de l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, la FGPEP a été reçue en audience par le Président de la Commission Solidarités et Affaires sociales de l'ADF, Frédéric Bierry : celui-ci souhaitait en effet entendre les PEP sur les mutations et la prospective des politiques sociales, dans le cadre de la préparation de leur congrès qui se tiendra en octobre 2016 à Poitiers sur le thème : « 102 Départements pour rebâtir notre société dans la proximité ».

Quelques propositions présentées

- Développer des « pôles ressources handicap » sur l'ensemble du territoire.
- Mettre en place des formations croisées permettant de développer des coopérations effectives entre les professionnels de l'éducation nationale, du social et médico-social et de l'animation.
- Rendre obligatoire, dans le cadre de chaque PEDT, la mise en place d'un axe « handicap / besoins particuliers » dans l'accès aux activités de loisirs et de vacances.
- Mettre en œuvre les préconisations du rapport Komitès sur les AVS et AESH pour permettre un accompagnement « tous temps de vie », incluant les loisirs et les vacances.
- Réfléchir à l'ouverture des missions de « service civique » à des jeunes en situation de handicap avec l'implication des deux ministères.



« AUJOURD'HUI, IL FAUT BIEN LE RECONNAÎTRE, LES QUESTIONS D'ACCESSIBILITÉ SONT TROP AXÉES SUR LES BÂTIMENTS ET LES TRANSPORTS »

Directeur général adjoint du département du Doubs, chargé du pôle « solidarités et cohésion sociale », Etienne Petitmengin a été nommé à la tête du secrétariat général du comité interministériel du handicap.

Solidaires : Vous avez été nommé Secrétaire Général du Comité Interministériel du Handicap (C.I.H.) le 1^{er} octobre 2015. Quels objectifs prioritaires ont été fixés à votre arrivée ?

Etienne Petitmengin : Les objectifs ont été fixés via une lettre de mission du Premier ministre dont le C.I.H. dépend. Le premier objectif est de coordonner l'action des référents handicap qui sont présents dans tous les ministères et secrétariats d'Etat. La convention internationale du droit des personnes handicapées stipule que dans tous les pays qui ont ratifié cette charte, il y a une porte d'entrée dans chaque ministère. C'est le cas aujourd'hui en France et j'ai pour priorité d'animer ce petit réseau de référents handicap ministériels. Au-delà de ça, une circulaire de Monsieur Jean-Marc Ayrault datant de 2012 stipule qu'il existe des études d'impact handicap dans chaque projet de loi et je travaille avec les référents handicap à cette mise en place.

Le second volet est le suivi et le respect du plan d'action de la feuille de route du gouvernement élaboré en 2013 et l'organisation d'une Conférence Nationale du Handicap (C.N.H.) qui a eu lieu en décembre 2014, et d'une autre le 19 mai dernier. Les points de sortie de ces différents rendez-vous font donc l'objet d'une feuille de route qui est enrichie au fil des années, et qui se traduit, aujourd'hui, par un plan d'action de 178 mesures précises, concrètes, évaluables et quantifiables, qui touchent tous les domaines de la vie publique ayant trait au handicap.

Il existe également un autre chantier qui concerne une grande partie du C.I.H., qui s'appelle « zéro sans solution - une réponse accompagnée pour tous ». En 2013, le gouvernement a été sensibilisé par le fait qu'il existe encore aujourd'hui des personnes qui sont sans solution et qui sont obligées de se débrouiller car elles ne trouvent pas de réponses médico-sociales adaptées. Un rapport a été confié à Denis Piveteau qui a fait un travail de concertation et a établi que la réponse aux problèmes des personnes en situation complexe, n'est pas un dispositif de plus dans un paysage qui en compte déjà beaucoup. Il faut sortir d'une logique d'orientation des personnes vers des places pour construire des parcours de vie accompagnés. L'ensemble des services et des établissements sont des leviers, à un moment donné, dans la vie des personnes et non une fin en soi. Cela impacte les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) qui doivent arriver à prononcer des orientations moins segmentées, être plus dans une logique d'accompagnement au parcours de vie. Le second enjeu étant de travailler avec les personnes sur leur autonomie progressive, et le troisième étant la réforme de la tarification.

Solidaires : Quels types de collaboration entretenez-vous avec le C.N.C.P.H. ?

Etienne Petitmengin : Le C.I.H. accompagne la démarche d'évolution des modalités de travail du C.N.C.P.H. voulue par la Présidente Madame Dominique Gillot. Il y a là un enjeu majeur avec cette très belle instance de concertation. Le C.N.C.P.H. n'a pour l'instant pas de politique de communication, on sait assez peu ce qu'il s'y passe et pourtant il s'y passe beaucoup de choses. Il est très précieux pour nous et est saisi par les

“

Le plus fort symbole a été de laisser la parole à des personnes en situation de handicap lors des tables rondes. Elles ont pu raconter leur parcours de vie accompagné, et au travers de ces témoignages, nous nous sommes rendus compte de tout ce qui a été mis en œuvre. »



ministères ou administrations en déclinaison des différents projets de loi qui ont un impact pour les personnes en situation de handicap. La volonté de Dominique Gillot à laquelle je souscris entièrement, est la capacité de saisir le monde du handicap en amont de la construction des lois, pas uniquement pour ce qui les concerne directement, mais aussi parce qu'ils peuvent avoir des choses à dire sur l'ensemble des registres de la politique publique. Exemple, le numérique où il y a des questions d'accessibilité.

Solidaires : Le 19 mai dernier se déroulait la conférence nationale du handicap. Quel bilan pouvez-vous tirer de cette 4^{ème} édition ?

Etienne Petitmengin : Le plus fort symbole a été de laisser la parole à des personnes en situation de handicap lors des tables rondes. Elles ont pu raconter leur parcours de vie accompagné, et au travers de ces témoignages, nous nous sommes rendus compte de tout ce qui a été mis en œuvre.

Cette C.N.H. était surtout axée sur le sens commun, l'ambition de la politique publique et non un passage en revue de la feuille de route. La volonté était de mettre en perspective, dans le sens de la société inclusive, 3 sujets importants, l'éducation, l'emploi et le logement.

Pour moi l'essentiel de ce qui a été dit lors de cette matinée, en traduisant dans mes termes ce qu'a dit le Président de la République, est que les problèmes ne seront pas résolus uniquement en ajoutant des moyens, mais également en changeant la façon de faire. Et cela est partagé par la dizaine d'associations qui ont pris la parole. Il y a un vrai consensus qui a pu être vérifié sur ce qu'on appelle, une

démarche accompagnée pour tous, qui est ce changement de méthode progressive que j'évoquais plus haut.

Dans les grandes mesures, il y a également une évolution de l'offre médico-sociale, pour arriver de façon très fine à adapter l'offre à la démarche « réponses accompagnées pour tous » et pas seulement dans le but de créer des places supplémentaires.

Concernant l'emploi, on parle souvent de l'accès mais moins du maintien. Et l'introduction dans la loi de travail du maintien dans l'emploi des personnes handicapées est une priorité.

“ La société inclusive, c'est aussi la capacité de se mettre ensemble et ne pas être chacun dans sa technicité d'inclusion... »

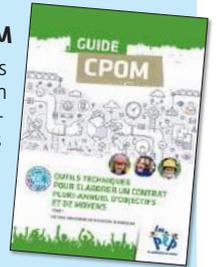
Solidaires : Quel travail reste-t-il à effectuer pour parvenir réellement à une société inclusive ?

Etienne Petitmengin : Les politiques publiques du handicap sont constituées de 2 grands piliers. L'accompagnement des personnes concernées et la capacité de la société à accueillir la différence. Aujourd'hui, il faut bien le reconnaître, les questions d'accessibilité sont trop axées sur les bâtiments et les transports. Je ne critique évidemment pas le travail qui est fait, mais nous sommes dans la logique, la technicité des ingénieurs, des constructeurs. Or, il existe beaucoup d'autres volets, tels la culture, l'accès aux biens et services, le sport et différents aspects de la vie pour lesquels l'accessibilité devrait être améliorée. Il y a une volonté de faire vivre l'interministérialité sur ces questions d'accessibilité. La société inclusive, c'est aussi la capacité de se mettre ensemble et ne pas être chacun dans sa technicité d'inclusion.

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

GUIDE CPOM

Outils techniques pour élaborer un contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens

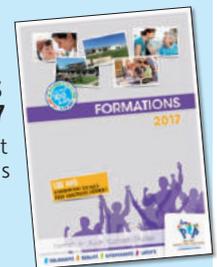


LES ACTES DES RENCONTRES PEP 2015

Agir pour une société inclusive

CATALOGUE FORMATIONS 2017

Formation - Audit - Conseil - Études



Classes de découvertes et séjours scolaires

Des classes à vivre avec les PEP 2016 - 2017

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour un an à Solidaires.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

Je joins un chèque de 10 € à l'ordre de la Fédération générale des PEP.

À retourner à la Fédération générale des PEP, 5-7, rue Georges-Enesco, 94026 Créteil Cedex.



LES PEP ACTEURS DE L'ESS

La Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'enseignement public) est un réseau associatif créé en 1915, complémentaire de l'école.

Acteur majeur de l'Économie sociale dont les produits d'exploitations s'élèvent à près de 740 millions d'euros, le réseau national PEP mène, dans le respect de ses valeurs fondatrices qui sont la solidarité et la laïcité, des actions dans plusieurs domaines : l'éducation, les loisirs, le social et le médico-social, de la petite enfance aux personnes âgées. Forte

de ses 121 associations membres et de ses 22 000 salariés, la Fédération Générale des PEP est un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des enseignants et des familles. Elle accompagne plus de 1 300 000 enfants et adultes accompagnés chaque année. Alliant la force d'un réseau national aux convictions d'un mouvement engagé, Les PEP sont un réseau agissant pour le droit de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

Les débats



Pierre BIRNBAUM

« Échapper la domination,
à l'exploitation. »

Directeur de recherche, Professeur émérite de science politique à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, Pierre Birnbaum a publié un portrait passionné et souvent inattendu de Léon Blum.

À ses yeux, les congés payés ont permis à une partie immense du monde salarié français d'échapper à une forme de servitude.

Solidaires : Qu'ont apporté historiquement les congés payés ?

Pierre Birnbaum : Pour la première fois, le destin des ouvriers français, [et même du peuple tout entier], est transformé comme d'un coup de baguette magique. Auparavant, les vacances n'existaient pas. En août 36, un mois et demi après les accords Matignon, les salariés peuvent partir en vacances pour la première fois de leur vie ; et ces vacances sont payées. Il y a une sorte d'égalisation des conditions, de transformation profonde du rapport entre les citoyens puisqu'avant, c'étaient les enfants de bourgeois et les bourgeois eux-mêmes qui partaient en vacances. Pour la première fois finalement, il y a un autre rapport avec la nature qui va se constituer, une sorte de liberté qui est conquise. On est payé pour partir en vacances, pour laisser reposer son corps, pour vivre une sorte de liberté, forcément très temporaire, mais qui donne un goût de liberté, le sentiment d'échapper à ses obligations, à l'autoritarisme du monde ouvrier. Il suffit de voir le film « *A nous la liberté* » [René Clair - 1931], pour voir à quel point, à l'époque, l'autoritarisme et la violence règnent dans les usines. C'est donc une manière d'échapper aussi à la discipline, à la hiérarchie, au temps de travail, de se réconcilier avec les autres.

Solidaires : Ce que vous décrivez est une question de société. Donc cela dépasse de bien loin les simples loisirs.

Pierre Birnbaum : Ça l'est tout à fait. Et c'est d'ailleurs comme ça que Léon Blum et le gouvernement le conçoivent. En donnant le goût de la transformation de la société afin que chacun puisse trouver le temps d'être lui-même, et pas seulement d'être dépendant de la hiérarchie du travail, qui est très pesante, très lourde avec une discipline très mécanisée. Encore une fois, pensez à Charlot ou aux films des années 30, on voit bien cette violence qui règne dans les usines. L'occupation des usines et les fêtes qui y règnent, les congés payés et la réduction du temps de travail sont autant de manières de permettre à une partie immense du monde salarié français de transformer, en partie, son mode de vie et sa manière de se concevoir soi-même.

.../...

Solidaires : Les vacances sont donc une formidable émancipation ?

Pierre Birnbaum : C'est le mot que je souhaite prononcer. En tous cas, c'est comme un début d'émancipation : l'idée qu'il est possible d'échapper, ne serait-ce que partiellement, à la servitude, à la domination, à l'exploitation. Ça ne remet pas pour autant en question les rapports sociaux, mais ça donne un goût de ce que peut être un temps pour soi, un temps pour travailler, pour lire, pour s'embrasser, se promener, un temps qui échappe au contrôle.

Solidaires : Donc ce n'est pas non plus une forme d'augmentation de salaire ?

Pierre Birnbaum : Ça joue aussi. Le salaire a été augmenté et les deux se cumulent mais ce sont des choses différentes. Ce n'est pas seulement en rapport avec la dimension quantitative du salariat, c'est aussi quelque chose de beaucoup plus profond ; et c'est bien ce que Léon Blum entendait faire. Quand il regarde les personnes partir en tandem à la campagne de sa fenêtre, il écrit dans de nombreuses lettres sa joie d'avoir transformé assez profondément le monde ouvrier.

Solidaires : Vous parlez d'un projet d'autonomisation. Est-ce que pour vous les colonies de vacances s'inscrivent dans cette atmosphère générale ?

Pierre Birnbaum : Il y a en effet l'invention d'une manière collective de partir à la campagne. Il y a une sorte de retour à la nature qui, dans ces années là, nous paraît chargé de soupçons parce que «le retour à la nature» peut-être pris dans un tas de sens différents mais certainement,

ces colonies de vacances sont destinées aux enfants du peuple. Forcément, les enfants des catégories sociales aisées ne partent pas en colonies de vacances. Il n'y a qu'à voir les photos, on y voit des enfants malingres pour la plupart qui découvrent les joies de la forêt ou la vie collective à la campagne. Cette vie collective, on peut la voir avec un peu de distance de nos jours. Elle va à l'encontre de l'individualisme de l'idée du temps libre, mais c'est aussi une manière pour la jeunesse issue du monde ouvrier d'échapper au contrôle des parents, des instits, des adultes, et il y a là-dedans un goût de liberté.

“

En donnant le goût de la transformation de la société afin que chacun puisse trouver le temps d'être lui-même, et pas seulement d'être dépendant de la hiérarchie du travail... »

Solidaires : Quand vous utilisez le terme « soupçon », vous pensez aux camps fascistes ?

Pierre Birnbaum : Sans aller jusqu'à penser aux camps fascistes, il y a dans cette vision du retour à la terre, aux arbres, à la nature, aux racines, quelque chose qui est dans l'air du temps dans ces années-là et un peu plus tard encore... Enfin tout cela est un peu ambigu. Mais en même temps cela permet d'échapper à la ville, à la pollution, à la domination et à la servitude au travail. Tout ça est complexe.

Solidaires : Revenons aux vacances. Elles sont reconnues comme un droit par cette idée de congés payés, et non comme un luxe ?

Pierre Birnbaum : Elles sont effectivement reconnues comme un droit, et c'est précisément parce que c'est un droit que ça permet l'émancipation des individus. Si c'était un luxe, il aurait fallu le monnayer et nous serions toujours dans l'échange inégal. Là, c'est un droit qui dépend de la loi et qui s'applique à tous. Donc, on se trouve en effet dans quelque chose qui est tourné vers la liberté, plus que dans la négociation pour l'obtention d'un privilège.

Solidaires : Est-ce que vous pensez que les vacances, les colonies de vacances sont un phénomène très français ?

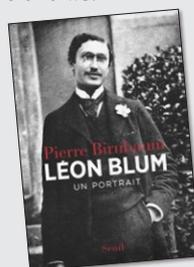
Pierre Birnbaum : Il y a, je pense, dans toutes les sociétés, à cette époque là, la volonté de chercher ce type de solutions pour la jeunesse. Est-ce qu'elle est d'avantages encadrée ici ou là, certainement, mais je resterais prudent dans ma réponse.

Solidaires : Les congés payés sont devenus un acquis. Mais est-ce irréversible ?

Pierre Birnbaum : Il faut l'espérer.

Solidaires : Alors qu'on voit que le temps de travail est toujours sujet à négociation...

Pierre Birnbaum : Et à réduction... Mais pas les congés payés. Sauf qu'il y a eu l'obtention de 15 jours puis 3, 4 et 5 semaines. Il y a quand même eu une extension des congés payés au fur et à mesure de la transformation des rapports humains et de la prise de conscience, au fond, que plus on est tranquille et reposé et mieux on travaille.



Pierre Birnbaum :
« Léon Blum : Un portrait »
Éditions du Seuil



Nicole MASSON

« Partir en vacances devient une liberté avant même d'être un droit. »

Professeur d'université, auteur du livre « Les victoires du Front populaire » (Editions du Chêne), Nicole Masson rappelle que l'acquis des congés payés est devenu un fondement de notre société.

Solidaires : En quoi les congés payés sont-ils une victoire ?

Nicole Masson : À l'époque, un certain nombre de gens ont déjà des vacances mais ce ne sont pas des congés payés. Ce sont soit des jours de chômage technique, (c'est-à-dire que l'usine ferme et personne n'est payé), soit des classes aisées qui prennent des vacances pour partir à la mer. La grande transformation qu'apportent les congés payés du Front populaire c'est que, pendant cette période où les gens se reposent, ils sont payés par leur patron. Aujourd'hui ça nous semble aller de soi, mais à l'époque c'était tout neuf. Ce n'est même pas une demande des syndicats, cela émane plutôt des politiques de l'époque. Les gens y croient au départ en votant, mais sans plus, car cela apparaît comme quelque chose de tellement magique d'être payé sans travailler, qu'effectivement cela semble très loin des principales revendications qui portent plutôt sur la réduction du temps de travail et la représentation par les syndicats.

Solidaires : On a le sentiment que, jusqu'à ce jour, cet acquis social est le seul issu du Front populaire qui soit indiscutable.

Nicole Masson : Je ne crois pas. Les hommes politiques, aussi bien de droite comme de gauche, continuent à dire que cette période est une embellie, une parenthèse enchantée dans ces années terribles (les années 30). Il y a effectivement un embarras de la gauche aujourd'hui à fêter le Front populaire sur fond de climat social très tendu mais ça reste dans l'histoire de la gauche un moment très important, où il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des radicaux qui participent de façon majeure à cette aventure. Quelqu'un comme Jean Zay est un radical et c'est une grande figure du Front populaire, donc le spectre politique est tout de même assez large.

Solidaires : Et grâce au Front populaire, partir en vacances devient un droit...

Nicole Masson : Partir en vacances devient une liberté avant même d'être un droit car, à l'époque, peu de gens ont les moyens de partir loin ou longtemps (partir à la mer par exemple) donc même s'ils ont 15 jours, beaucoup ne partent que quelques jours, ou vont dans leur famille, quelque part pour simplement s'aérer et faire ce qu'ils font le dimanche, c'est-à-dire prendre un vélo et partir à la campagne. Les gens qui habitent en région parisienne vont redécouvrir les bords de la Marne, les grands parcs, et le faire à d'autres moments que le dimanche.

Solidaires : Qu'est-ce que les colonies de vacances, dans ce contexte spécifique que vous décrivez, ont apporté ?

Nicole Masson : Il y avait des initiatives locales de certaines municipalités, comme la ville de Colombes en 1935 qui avait des colonies de vacances, et il y a tout le mouvement des auberges de jeunesse qui coïncident avec cette période du Front populaire. Léo Lagrange est d'ailleurs l'initiateur de cette possibilité de se loger pas cher en déplacement. Ce qui coïncide entre le Front populaire, les colonies de vacances, les auberges de jeunesse et tout ce mouvement est la volonté de se préoccuper de la jeunesse mais d'une autre manière que celle faite à la même période par l'Allemagne nazie ou l'Italie fasciste, non pas des mouvements de jeunesse paramilitaires qui les embrigadent mais, au

“

La grande transformation qu'apportent les congés payés du Front populaire c'est que, pendant cette période où les gens se reposent, ils sont payés par leur patron... »

contraire, des mouvements qui leur ouvrent de nouvelles perspectives sportives, culturelles, de découvertes individuelles de la France (en leur facilitant les déplacements avec des billets de tourisme à 40, voire 60 % du prix habituel).

Solidaires : Donc on parle de droit et de démocratisation ?

Nicole Masson : A l'époque, on parle plus de popularisation et je trouve ce mot plus juste. Les loisirs qui ne touchaient que les élites et les classe aisées, deviennent tout d'un coup accessibles aux gens du peuple.

Solidaires : Dans ce contexte, est-ce que les colonies de vacances sont l'un des tout premiers creusets du vivre ensemble ?

Nicole Masson : Je crois qu'en réalité il ne faut pas se faire trop d'illusions. Les classes riches n'envoient pas leurs enfants en colonies de vacances. Donc, la mixité sociale des premières colonies est quand même très limitée. Mais ce qui caractérise cette période de l'après première guerre mondiale est de se préoccuper de la santé et notamment celle des jeunes. Cela coïncide également avec une réflexion sur les cantines. Juste après la première guerre mondiale, les enfants amenaient eux-mêmes leur déjeuner et s'ils n'avaient rien, s'ils venaient les mains vides... Du coup, beaucoup d'enfants mangeaient très peu le midi. Il y a là toute une réflexion qui est menée sur des éléments de santé publique et d'organisation pour la jeunesse. Et je pense que les colonies de vacances répondent à la même préoccupation c'est-à-dire donner du bonheur à des enfants qui vivent dans des conditions moins salubres que d'autres. Pendant un certain temps, ils respirent un meilleur air, au soleil, à la campagne. Et même si tout ça est parfois

illusoire, au moins pendant un certain temps, ils sortent de leur condition habituelle.

Solidaires : Il y a aussi l'idée d'apprendre à se construire, faire une cabane, utiliser un couteau...

Nicole Masson : Cela concerne plus les enfants qui vivent dans un contexte urbain. Pour eux, c'est effectivement une découverte de la campagne. Idem pour la mer : beaucoup de Français ne l'avaient jamais vue avant 1936. C'est aussi la période où de nombreux jeunes vivant en région parisienne profitent de l'occasion pour aller voir leurs parents qui vivent à la campagne et qu'ils ont quittés au moment de la crise 29-30.

Solidaires : Les PEP, en tant qu'association populaire ont massivement participé à ces initiatives.

Nicole Masson : Des gens comme Jean Zay ou Léo Lagrange sont très sensibles aux questions d'éducation populaire et ont à cœur de mettre en avant l'éducation sous toutes ses coutures. Pas seulement en apprenant aux classes populaires pour les maintenir dans un minimum de culture mais, au contraire, pour leur ouvrir l'esprit. C'est tout le travail de quelqu'un comme Cécile Brunshvicg qui va être en charge du Sous Secrétariat d'Etat à l'Education nationale. Elle va se préoccuper des cantines scolaires et de l'alimentation des enfants, en plus de l'accès pour les femmes à l'éducation.



Dernier ouvrage paru de Nicole Masson : « Les victoires du Front populaire » Éditions du Chêne.

